DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT **DE CARCASSONNE** 

## REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2020-36

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY ......

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** Matière : Autres ......

domaines de compétences

Sous matière : Autres domaines de compétences des communes

**OBJET:** 

ADHESION DE LA **COMMUNAUTE DE** COMMUNES CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS AU SYNDICAT MIXTE A.GE.DI. POUR L'ACQUISITION D'UN LOGICIEL DE **FACTURATION POUR LES REGIES EAU ET** 

**ASSAINISSEMENT** 

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU: 11.02.2020

AFFICHAGE EN DATE DU: 11.02.2020

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 2 4 FEV. 2020 Séance du Conseil Municipal du 17 février 2020, Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents: GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel, PINEL Jean-Louis,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations:

Mme GUILHEM Evelyne donne procuration à M. GREFFIER Philippe, M. SOL Philippe donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline. Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André, Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène, Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni, Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul.

Absente: Mme RUIZ Patricia,

Secrétaire: Mme BARTHES Chantal,

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que, par délibération n°20190178 en date du 12 décembre 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a demandé l'adhésion au Syndicat Mixte A.GE.DI. pour l'acquisition d'un logiciel de facturation pour les régies Eau et Assainissement.

Conformément à l'article L.5214-27 du CGCT, l'adhésion de la Communauté de Communes à un syndicat mixte est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création de la communauté de communes.

En conséquence, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin de se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois au Syndicat Mixte A.GE.DI. pour l'acquisition d'un logiciel de facturation pour les régies Eau et Assainissement.

## LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois au Syndicat Mixte A.GE.DI. pour l'acquisition d'un logiciel de facturation pour les régies Eau et Assainissement.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 17 février 2020.

2 1 FEV. 2020

Certifiée exécutoire par réception

2 4 FEV. 2020 Par délégation,

Le Directeur Général des Services

9/-

Hervé ANTOINE

Patrick MAUGARD

Le Maire,